



SÉANCE EXTRAORDINAIRE

PRENEZ AVIS que le conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension tiendra une séance extraordinaire **le 19 août 2021, à 9 h**, en visioconférence, en cohérence avec les mesures de prévention de la propagation de la COVID-19. Après la fin de la séance extraordinaire, les citoyennes et les citoyens pourront voir la séance en différé, à partir d'un lien qui sera partagé sur cette page :

https://www.youtube.com/playlist?list=PLTCuXtmZ_Ew4hp3EhLsvhViDDog5ouoj4

Conformément au Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, les questions lors de cette séance, **porteront exclusivement sur le sujet inscrit à l'ordre du jour**. Les citoyennes et les citoyens pourront transmettre leurs questions (seulement trois questions par sujet seront acceptées), de la diffusion de l'ordre du jour, et ce, **jusqu'à 16 h, le mercredi 18 août**, à l'aide d'un formulaire en ligne. Seules les questions envoyées pendant cette plage horaire seront traitées. <http://bit.ly/1bdFKBv>

Fait à Montréal, le 17 août 2021

La secrétaire d'arrondissement,
Lyne Deslauriers
